Pass Métiers, découvrir un métier avec les mini stages

Demande de renseignements

Public concerné

Collégiens de 14 ans minimum (4ème et 3ème) – Lycéens – Etudiants

Lieux

Etablissements du Béarn

Pass'Métiers, une opportunité pour les entreprises de :

- Faire découvrir des métiers de l'entreprise à des jeunes pour susciter des vocations ou choix d'orientation
- Accueillir un jeune, gratuitement et sans engagement, dans un cadre sécurisé pendant les vacances scolaires, y compris les vacances d'été
- Évaluer sa motivation avant la signature d'un éventuel contrat d'apprentissage

Pass'Métiers, une opportunité pour les jeunes de :

- Découvrir le monde de l'entreprise
- Connaître les réalités du métier envisagé et éviter les erreurs d'orientation
- Valider un projet de formation par apprentissage

Modalités :

> Durée : de 1 à 5 jours maximum
> Dates : durant les vacances scolaires (selon le calendrier officiel du Ministère de l'Education)
> Stage non rémunéré
> Lieu : entreprises, collectivités, associations, professions libérales installées en Béarn
Pour les entreprises, collectivités, associations, professions libérales des autres départements, contacter la CCI compétente.
> Coût : Service gratuit pour l'entreprise et le stagiaire – Prise en charge par la CCI Pau Béarn

Pour bénéficier du Pass Métiers, déclarez en ligne votre convention de stage Pass'Métiers grâce à ce lien :
>>> Demande de mini-stage

⚠**Le dépôt du dossier doit être réalisé avant le début du stage.**

Les +

> un cadre sécurisé pour rapprocher les jeunes et les entreprises
> une orientation scolaire facilitée

> une relation gagnant-gagnant
> la mise en lumière des différents métiers

+ d’infos

> Pass’Métiers, plaquette entreprise
> Pass’Métiers, plaquette jeune
> Pass’Métiers, fiche pratique